



## VOTRE PATRIMOINE

SYNTHESE DE VOTRE PATRIMOINE	
Ouvrage(s) de prélèvement	4
Station(s) de production	4
Station(s) de surpression	9
Ouvrage(s) de stockage	15
Volume de stockage (m <sup>3</sup> )	6 410
Linéaire de conduites (kml)	156.872

Matériau	Valeur (%)
Fonte	57.2%
Pvc	14.5%
Amiante ciment	13.6%
Inconnu	11.2%
Polyéthylène	2.9%
Acier	0.6%



## LE RESEAU

Le réseau de distribution se compose de conduites de transport (également appelées feeders) d'un diamètre en général supérieur à 300 mm et de conduites de distribution.

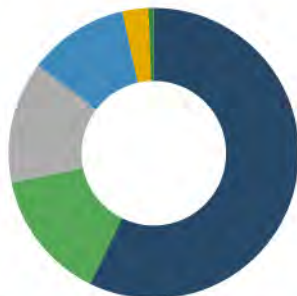
Dans les graphiques de répartition du linéaire par diamètre et matériaux, seules les 5 premières catégories sont affichées.

### Répartition par diamètre



■ 100 ■ 150 ■ 125 ■ 200  
■ 80 ■ 110 ■ 60 ■ Autres

### Répartition par matériau



■ Fonte ■ Pvc  
■ Amiante ciment ■ Inconnu  
■ Polyéthylène ■ Acier

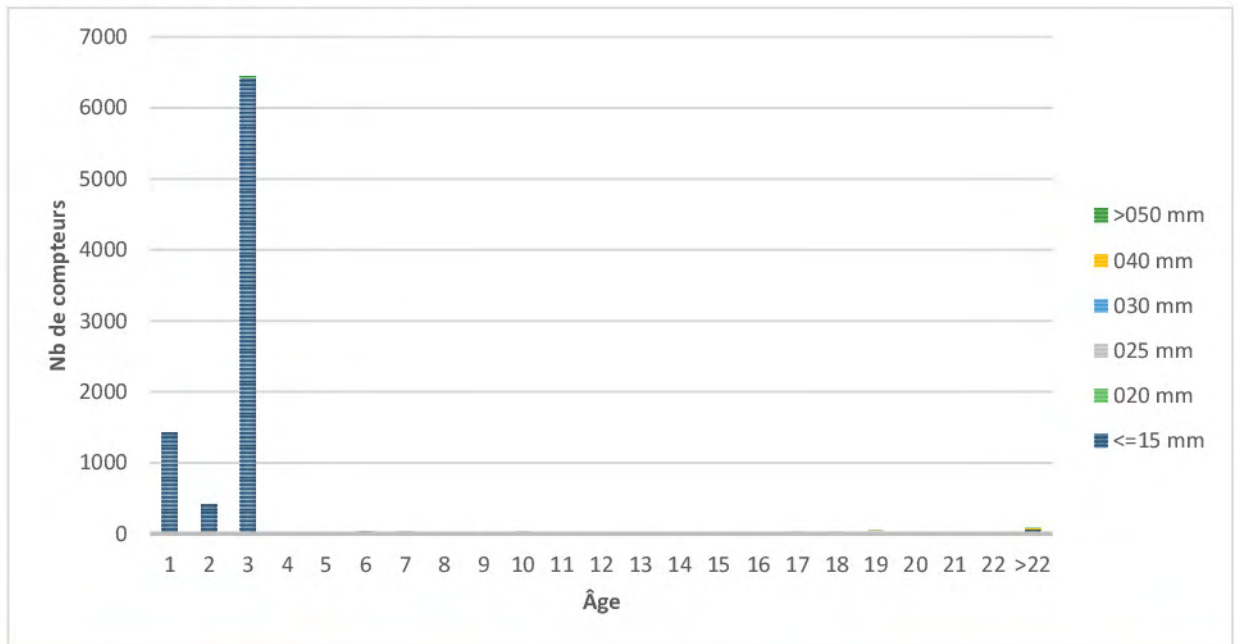
Diamètre	Valeur (%)
100	27.6%
150	15.9%
125	11.0%
200	10.3%
80	6.4%
110	5.7%
60	5.6%
Autres	17.6%



## LES COMPTEURS

Il y a au total **8627** compteurs. **1633** compteurs ont été renouvelés sur l'année 2021.

### Répartition par âge et par diamètre





5.

## LE SERVICE AUX USAGERS

*Leur satisfaction au cœur  
de nos préoccupations*



## VOS BRANCHEMENTS

*Pour mieux comprendre :*

**Le Branchement :** Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution privé d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau et un compteur.

**Le Compteur :** Equipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

**Le Client :** Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-client le liant avec le service de distribution de l'eau.

Cas général :

**1 Client = 1 Branchement = 1 Compteur**

Cas particuliers :

**1 Client = 1 Branchement = 2 Compteurs**

- ⇒ Compteur domestique
- ⇒ Compteur arrosage

**1 Client = n Branchements = x compteur**

- ⇒ Mairie = 1 Compteur
- ⇒ Salle des fêtes = 1 Compteur
- ⇒ Piscine = 2 Compteurs

	2020	2021
Nombre de branchements	8 565	8 627

Ce chiffre prend en compte les branchements en service (actifs, en cours de modification, en cours de résiliation ou en attente de mise en service).

## LES VOLUMES CONSOMMES

**Volume consommé :** Conformément au décret de décembre 2013, les volumes au niveau de la synthèse sont ramenés sur 365 jours. Les volumes en annexes sont ceux relevés au niveau des compteurs clients durant la période de relève (351j) afin d'être le plus représentatif par rapport à la relève réelle des compteurs.

Le volume d'eau potable consommé par les clients du périmètre de votre contrat n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros et / ou les volumes exportés.

➔ Volume consommé hors VEG = Volume relevé + Volume estimé des clients\*

**Volume facturé :** Volume consommé, mise à jour des corrections administratives éventuelles (dégrèvements, réajustements, annulations et réémissions de factures, ...).

**ATTENTION** ➔ Volume consommé hors VEG ≠ volume facturé

Le présent rapport fait apparaître le volume consommé. Le décompte de gestion fait apparaître le volume facturé.

	2020	2021
Volume consommé hors VEG (m <sup>3</sup> )	1 076 891	1 080 687



## LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RECLAMATIONS

Motifs de réclamations	2020	2021
Facturation encaissement	57	67
Produit	15	6
Qualité de service	32	28

### Motifs de réclamations 2021



- Facturation encaissement
- Produit
- Qualité de service



## TARIF AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M3.

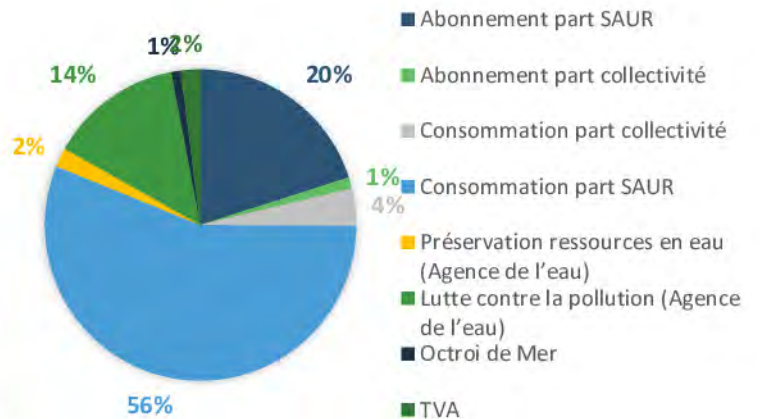
Eau potable	
Abonnement part SAUR	86.99 €
Abonnement part collectivité	4.96 €
Consommation part collectivité	16.88 €
Consommation part SAUR	243.04 €
Préservation ressources en eau (Agence de l'eau)	8.57 €
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	60.00 €
Octroi de Mer	4.20 €
TVA	8.82 €
<b>TOTAL TTC (base 120 m3)</b>	<b>433.46 €</b>
Soit	<b>3.61 €/m3</b>

## Décomposition par acteur

1M<sup>3</sup> = 1000 LITRES

L'équivalent en eau minérale coûte 200€ en moyenne,

Soit 55 fois plus cher que l'eau du Robinet



## Vitale et bon marché



CECI EST 1M<sup>3</sup> D'EAU DU ROBINET.  
SON TARIF MAXIMAL  
EST DE 3,61 € TTC/m<sup>3</sup>



6.

BILAN DE L'ACTIVITE  
DE CETTE ANNEE

*Un regard sur notre activi*



**Le volume produit** est le volume issu des ouvrages du service et introduit dans le réseau de distribution.

**Le volume importé** est le volume d'eau en provenance d'un service d'eau extérieur.

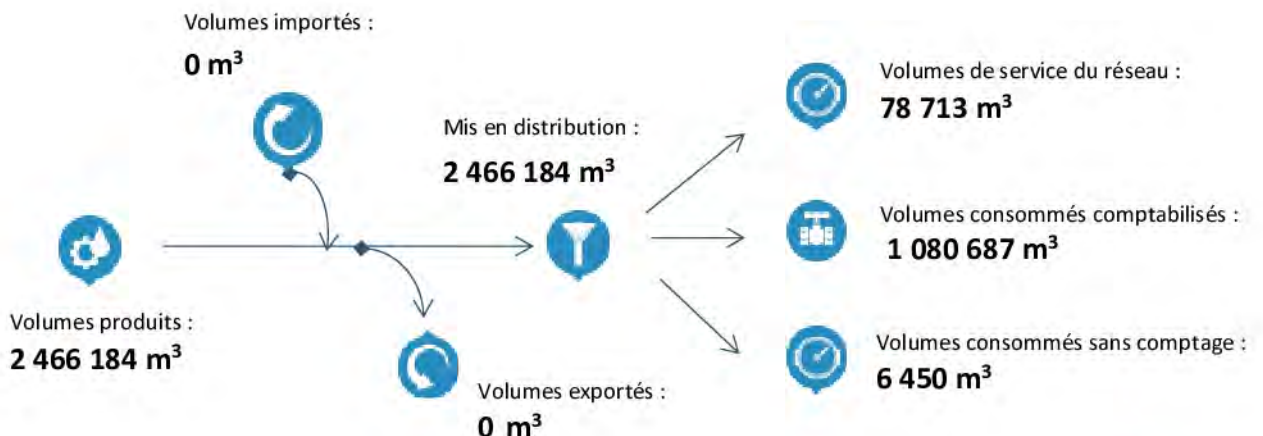
**Le volume exporté** est le volume d'eau livré à un service d'eau extérieur.

**Le volume mis en distribution** correspond à la somme des volumes produits et importés, auxquels on retranche le volume exporté.

**Le volume consommé autorisé** est la somme du volume consommé hors VEG sur 365 jours, du volume sans comptage (essai de poteaux d'incendie, arrosage, ...) et du volume de service du réseau (purges, nettoyage de réservoirs, ...).

Les volumes présentés dans les sections ci-dessous sont extrapolés sur la période de relève de 351 j et ramenés sur 365j afin de répondre aux exigences du décret.

Synthèse des volumes (m <sup>3</sup> ) transitant dans le réseau	2020	2021
Volumes produits	2 688 676	2 466 184
Volumes importés	0	0
Volumes exportés	0	0
Volumes mis en distribution	2 688 676	2 466 184
Volumes consommés	1 076 891	1 080 687



## CAPACITE DE STOCKAGE

Synthèse des volumes mis en distribution	
Capacité de stockage (en m <sup>3</sup> )*	6 410
Volume mis en distribution moyen/jour (en m <sup>3</sup> )	6 757
Capacité d'autonomie (en j)	0.9

\*Le calcul de l'autonomie ne prend pas en compte le volume des bâches d'eau brute.

## LE RENDEMENT DE RESEAU

**Le rendement** d'un réseau compare les volumes d'eau introduits en amont et ceux consommés en aval par les usagers. La différence correspond aux volumes non comptabilisés dont les fuites de réseau.

	2020	2021
Rendement IDM (%)	43%	47%

Le vieillissement du réseau est l'un des principaux facteurs de dégradation du réseau : une politique de **gestion patrimoniale adaptée** permet d'optimiser les performances de vos réseaux.

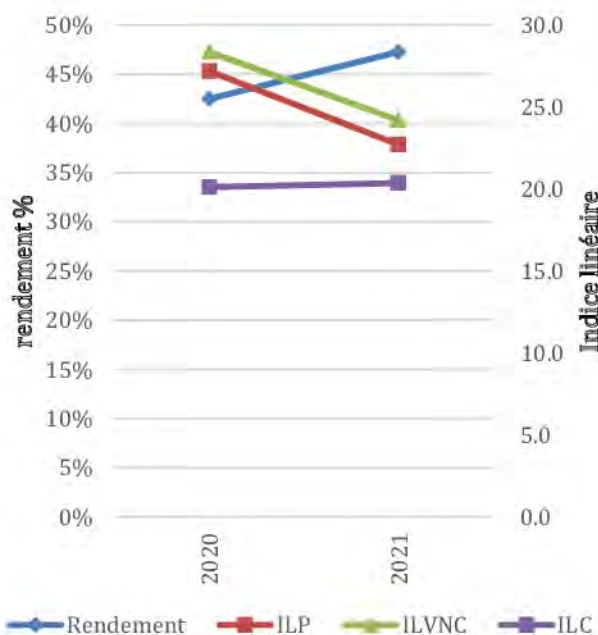
## L'INDICE LINEAIRE DE PERTES (ILP)

L'Indice Linéaire de Pertes (ILP) indique le volume perdu par jour et par kilomètre de réseau.

Il permet de mieux traduire la performance du réseau selon sa nature.

	2020	2021
Indice linéaire de pertes (en m <sup>3</sup> /km/j)	27.1	22.7

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service.



## L'INDICE LINEAIRE DE VOLUME NON COMPTE (ILVNC)

L'Indice Linéaire de volume non compté (ILVNC) indique le ratio de volume non compté par jour, par kilomètre de réseau.

	2020	2021
Indice linéaire des volumes non comptés (en m <sup>3</sup> /km/j)	28.4	24.2

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de

livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

## L'INDICE LINEAIRE DE CONSOMMATION (ILC)

L'Indice Linéaire de consommation (ILC) indique le ratio de volume consommé par jour, par km.

	2020	2021
Indice linéaire de consommation (m <sup>3</sup> /km/jour)	20.1	20.4

Ce ratio est utilisé pour évaluer la conformité du rendement de réseau. Il est également utilisé pour mesurer les écarts entre services dans le comparateur inter services.



## LA CONSOMMATION ENERGETIQUE

Le tableau ci-après présente les consommations d'énergie sur l'ensemble du contrat au cours de l'exercice :

(Les consommations présentées ci-après sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie)

	2020	2021
Consommation en KWh	181 746	185 553

Face au défi environnemental et climatique et à la nécessité absolue de réduire drastiquement les émissions humaines de CO<sub>2</sub>, de nombreuses entreprises françaises se sont engagées dans la transition énergétique.

Dans ce cadre, SAUR GUADELOUPE a mis en place un plan d'action afin d'optimiser ses consommations d'énergie. Des améliorations des conditions d'exploitation sont apportées et un suivi de l'évolution des consommations d'électricité est réalisé tous les mois sur l'ensemble du parc, afin de déceler d'éventuelles dérives







**LA QUALITE DE L'EAU  
DISTRIBUEE**

*La qualité de l'eau, notre  
priorité*



L'eau potable est une denrée alimentaire, c'est pourquoi elle fait l'objet d'un suivi régulier et rigoureux. SAUR GUADELOUPE œuvre chaque jour afin de vous délivrer, en toutes circonstances, de l'eau de grande qualité.

Le code de la santé publique (CSP, articles L1321-1 à 10 et R1321-1 à 63) précise les dispositions à respecter par la personne publique responsable de la production et de la distribution des eaux.

Ce chapitre présente les résultats de conformité de l'eau par rapport à la réglementation, en distinguant les paramètres bactériologiques et physico-chimiques.

Par ailleurs, il vous est présenté en annexe la problématique du CVM (Chlorure de Vinyle Monomère), rappelant le contexte réglementaire et les actions à réaliser en cas de non-conformités. SAUR GUADELOUPE vous accompagnera dans la gestion de cette problématique le cas échéant.



## SYNTHESE QUALITATIVE DES EAUX BRUTES (CAP) EN 2021

*Les eaux brutes constituent la ressource et peuvent être issues d'eaux souterraines (sources, forages) ou d'eaux de surface (rivières, lacs, barrages ...).*

Nature de l'analyse	2020	2021
Bactériologique	8	10
Physico-chimique	8	10

## L'EAU TRAITEE (TTP)

*Les eaux traitées sont les eaux produites par les stations de traitement.*

Nombre de prélèvements	2020	2021
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	25	27
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	25	27

Nombre total de non conformités eau traitée	2020	2021
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	2	6

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.

## CONFORMITE DE L'EAU DISTRIBUEE (UDI)

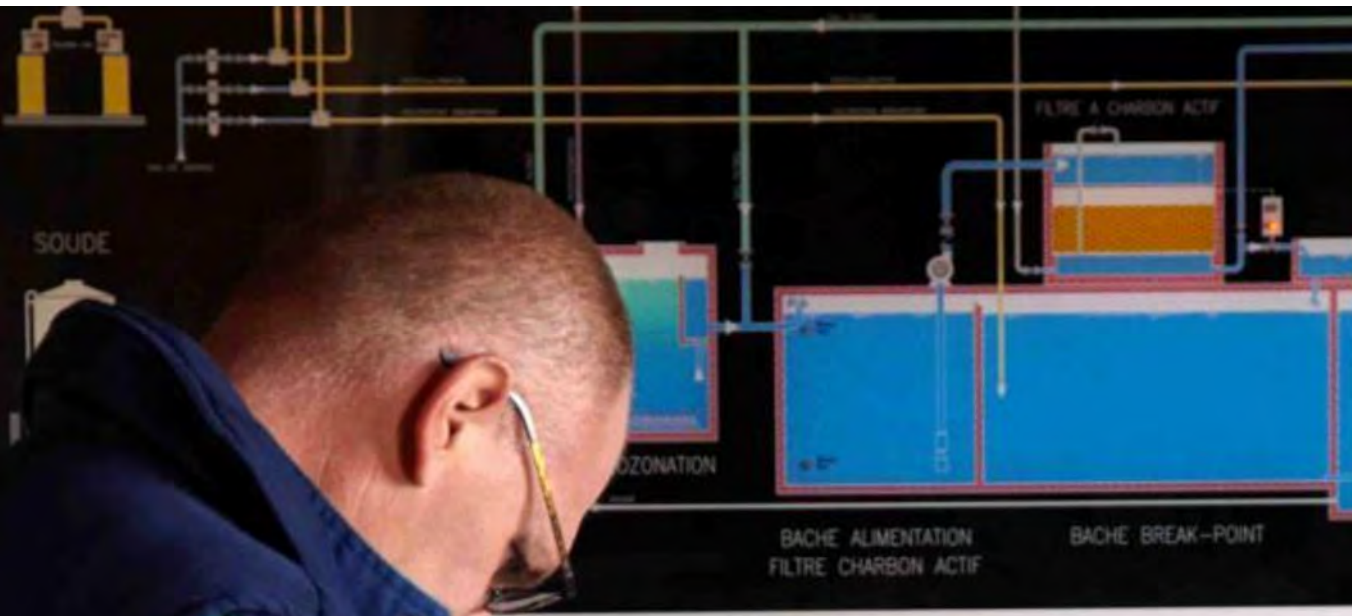
*Les eaux distribuées sont les eaux disponibles chez les clients après passage dans le réseau de distribution.*

Nombre de prélèvements	2020	2021
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	40	46
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	40	46

Nombre total de non-conformité eau distribuée	2020	2021
Bactériologiques	1	1
Physico-chimiques	0	0

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.





8.

## LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

*Garantir la performance de votre réseau*

# LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007

## Les indicateurs descriptifs du service de l'année 2021

QUALITE DE L'EAU		
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico chimiques.	Somme des volumes consommés et des volumes vendus en gros (m <sup>3</sup> )
99%	92%	1 080 687
Pourcentage ou nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques, réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire, ou par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire, en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution jugé conforme selon la réglementation en vigueur.	Pourcentage ou nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques, réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire, ou par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire, en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution jugé conforme selon la réglementation en vigueur	Ramenés sur 365 jours

PERFORMANCE DE RESEAU			
P104.3 : Rendement du réseau de distribution (%)	Somme des volumes produits et des volumes importés (m <sup>3</sup> )	P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Volume prélevé dans le milieu naturel
47%	2 466 184	20%	2 424 233
Rendement = (Volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) X 100. Volume consommé autorisé = Volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau	Données de consolidation	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	Données de consolidation



PERFORMANCE DE RESEAU			
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Longueur cumulée du linéaire de canalisation renouvelé au cours des années N-4 à N (km)	Longueur du réseau de desserte au 31/12 (km)	P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable
1.9%	14.844	156.872	108
Rapport du linéaire de réseau (hors branchement) renouvelé les 5 dernières années sur la longueur totale du réseau de desserte.	Données de consolidation	Données de consolidation	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. Il est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B, C, voir tableau détail joint en fin de chapitre.

PERFORMANCE DE RESEAU			
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau (m <sup>3</sup> /km/j)	P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /km/j)	P110.3 : Indice linéaire de consommation	Linéaire de réseau de desserte (km)
22.7	24.2	20.4	156.872
Indice = (volume mis en distribution – volume consommé autorisé) / longueur du réseau de desserte / 365j. Les pertes sont constituées d'une part des pertes apparentes (volume détourné, défaut de comptage, ...) et d'autres part des pertes réelles (fuites sur conduites, sur réseau, au réservoir, ...).	(Volume mis en distribution – volume comptabilisé) / longueur de réseau de desserte / 365j Volume mis en distribution = Production + volume acheté en gros – volume vendu en gros	Indice = (Volume consommé autorisé + V exporté) / longueur de réseau de desserte / 365 j	Données de consolidation

SERVICE A L'USAGER			
D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> au 01/01/N+1 (€)	D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> au 01/01/N (€)	D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par le service public d'eau potable	D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements eau potable pour les nouveaux abonnés défini par le service (jours)
3.61 €	3.21 €	16 470	1
		Données de consolidation. Sont considérées le nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel



SERVICE A L'USAGER	
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1 000 abonnés	P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés
1.2	89%
Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle.

SERVICE A L'USAGER				
P154.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, service de l'eau potable	Montant des impayés au 31/12/2021 (€ HT)	Chiffre d'affaire TTC facturé N-1(hors travaux) (€)	P155.1 : Taux des réclamations du service de l'eau potable pour 1 000 abonnés	Nombre d'abonnés desservis
22.4%	612 460 €	2 737 812 €	12.0	8 390
Taux d'impayés au 31/12/ N sur les factures émises au titre de l'année N-1 (N étant l'année du RAD)	Données de consolidation.	Données de consolidation.	Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature, relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau du prix.	Données de consolidation.

SOLIDARITE		
P109.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité de l'eau (€)	Montants en Euro des abandons de créances (€)	Volumes consommés y compris VEG (m <sup>3</sup> )
0.000 €/m3	0 €	1 080 687
	Données de consolidation.	Données de consolidation. Remis sur 365 jours



9.

**LES INTERVENTIONS  
REALISEES**  
*Préserver et moderniser  
votre patrimoine*



## LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Tout au long de l'année, SAUR GUADELOUPE réalise des opérations sur les installations et le réseau de la collectivité afin d'assurer la bonne distribution de l'eau.

Synthèse du Nombre d'interventions par type	2020	2021
Nettoyage des réservoirs	4	4
Nombre de campagnes de recherche de fuites	26	33
Linéaire inspecté (ml)	51 510	14 046
Nombre de fuites trouvées	113	60
Réparation fuites/casses sur conduite	91	36
Réparation fuites/casses sur branchement	192	162
Interventions d'entretien	44	46

### Mise en sécurité de nos réservoirs

Lors d'une intervention de lavage de réservoir sur tour dans la Manche, nous avons malheureusement eu à déplorer l'accident mortel d'un de nos agents. Des mesures conservatoires ont été prises immédiatement afin de supprimer ce risque et SAUR GUADELOUPE a mobilisé ses experts en Prévention des Risques dans un groupe de travail national pour réévaluer nos procédures d'intervention en hauteur et définir les préconisations de sécurisation des réservoirs.

Sur ces bases, il s'avère que l'accessibilité de ces ouvrages présente des carences possibles au regard des normes actuelles. Par conséquent, un état des lieux de tous les ouvrages de stockage vis-à-vis du risque de chute de hauteur sera réalisé.

Nous serons amenés à vous présenter les conclusions de ces diagnostics accompagnées quand cela s'avèrera nécessaire, de l'estimation des travaux de mise en sécurité (voies d'accès, protections collectives...). Nous sommes convaincus de l'importance que vous accordez à cette exigence de sécurité à déployer dans vos ouvrages.

### L'Origine des fuites

Il peut s'agir par exemple de fissures de canalisation, de colliers de prise en charge défectueux ou de joints détériorés. L'instrumentation des réseaux via la pose de capteurs permanents ou temporaires reliés à la télégestion, permet d'affiner et d'accroître les techniques de corrélations acoustiques. Ces techniques permettent de détecter les fuites plus rapidement.

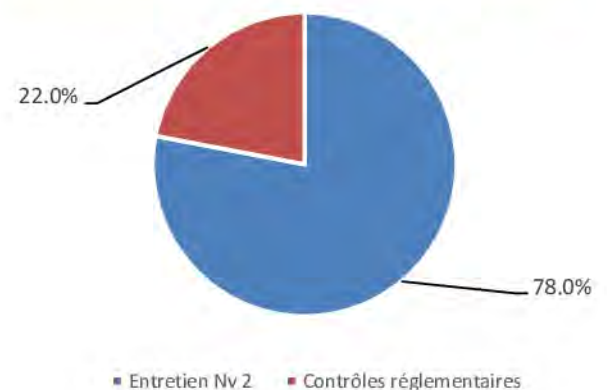
Le vieillissement du réseau est l'un des principaux facteurs de dégradation du réseau. Une politique de gestion patrimoniale adaptée permet d'optimiser les performances de vos réseaux.



## LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les opérations de maintenance permettent de maintenir ou de rétablir un groupe fonctionnel, équipement, matériel, dans un état donné ou de lui restituer des caractéristiques de fonctionnement spécifiées.

Nombre d'interventions de maintenance	2020	2021
Entretien niveau 2	73	68
Contrôles réglementaires	22	19



Les interventions de maintenance





**Entretien niveau 1 :** désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective **simples** (réglages, remplacement de consommables, graissages ...).

**Entretien niveau 2 :** désigne les opérations de maintenance préventive et/ou corrective de **complexité moyenne** (réparations réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements). L'entretien 2ème niveau n'inclut pas les opérations de renouvellement dans le cadre du compte de renouvellement et/ou du programme de renouvellement

Ces interventions peuvent être soit de nature :

- Curative : opération faisant suite à un dysfonctionnement ou à une panne
- Préventive : opération réalisée lors du fonctionnement normal d'un équipement afin d'assurer la continuité de ses caractéristiques de marche et d'éviter l'occurrence d'une panne.

Type	2020	2021
Curatif	36	38
Préventif	37	30

**Contrôles réglementaires :** permettent de vérifier la conformité des installations et des équipements ci-dessous afin de garantir la sécurité du personnel :

- Installations électriques
- Systèmes de levage
- Ballons anti-béliers





10.

LES PROPOSITIONS  
D'AMELIORATION  
*Améliorer votre  
patrimoine, une priorité*



## LES OUVRAGES DE PRELEVEMENT

**La régularisation de la situation administrative des captages reste à faire. Des projets de mises en demeure ont été élaborés par la Préfecture. Leurs applications pourraient impacter lourdement la production et la distribution d'eau du périmètre.**

### **Les accès et la sécurité sur les ouvrages de prélèvement**

Le Conseil Régional a entrepris à la fin de l'année 2020 la réhabilitation de la prise en rivière de Trou à Diable. L'opération qui comprend deux phases vise à améliorer la sécurité de l'accès aux ouvrages, et à conforter les ouvrages de prélèvement. Les dégradations relevées à la suite du passage de l'ouragan Maria en 2017 seront pour partie corrigées. Nous maintenons que malgré tout, la purge du talus qui surplombe le chemin d'accès est nécessaire.

En 2018, la prise de Beaugendre à Vieux-Habitants avait été confortée et mise en sécurité par le Conseil Régional.

### **Le captage de Monrepos**

**Nous avons été informés de l'existence d'une activité agricole à proximité de la prise en rivière. L'eau brute prélevée sur ce site est acheminée à la production de Vanibel.**

## LES UNITES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

### **Sécuriser les accès aux sites**

Sécuriser les sites dans le cadre du plan Vigipirate en les équipant de systèmes anti-intrusion raccordés à la Télésurveillance, et en clôturant tous les sites qui ne le sont pas encore. Nous voulons particulièrement insister ici sur l'état des clôtures des sites de Desmarais et Beaugendre.

### **Le développement d'algue sur les ouvrages de décantation**

Nous constatons parfois des développements d'algues sur nos ouvrages d'eau brute. Or, la préchloration comme étape de traitement est interdite selon la [circulaire DGS/VS4/2000/166](#). Afin de limiter le développement d'algue, deux solutions sont envisageables : la couverture intégrale des ouvrages ou l'injection d'algicide.

### **Usine de Desmarais**

- Le bruit du compresseur d'air de lavage doit être atténué, pour les riverains et les intervenants, deux solutions se présentent : insonoriser le local, ou alors insonoriser l'équipement.
- Déployer de nouveaux comptages qui permettront à l'exploitant de connaître les besoins d'usine, exemple un compteur d'eau de lavage.
- Les rejets de boues issues de la décantation doivent être traités.
- L'étanchéité du toit terrasse du local technique est à refaire.
- Depuis 2012, le site ne dispose pas de compteur EDF suite à un incident. EDF demande qu'un local dédié soit réalisé pour l'installation d'un nouveau compteur. Un devis en ce sens a été transmis en 2016.

### **Usine de Vanibel**

Cette usine est obsolète, ses performances s'en ressentent. Les travaux engagés par le Conseil Départemental dans le cadre du PSAEP devaient conduire à fin 2017 à la fermeture de ce site. Le site demeure en service.

### **Usine de Beaugendre**

- Intégrer un circuit d'injection de Flocculant (inexistant) et d'ajustement du pH (reminéralisation par injection de CO<sub>2</sub> et de Chaux) afin d'améliorer la coagulation/floculation et ainsi éviter les non-conformités en turbidité ainsi que le dépassement de référence en Aluminium.
- Par ailleurs, il pourrait être nécessaire de changer de type de coagulant afin d'améliorer encore la qualité de l'eau traitée au regard de l'aluminium.



- Pour mieux gérer les usines de production, il est nécessaire de déployer de nouveaux comptages (exemple : un compteur d'eau de lavage) qui permettront à l'exploitant de connaître les besoins d'usine.
- Les rejets de boues issues de la décantation doivent être traités
- L'étanchéité du toit terrasse du local technique est à refaire

## LES STATIONS DE POMPAGE

Sécuriser les sites dans le cadre du plan Vigipirate en équipant les sites de systèmes anti-intrusion raccordés à la Télésurveillance, et en clôturant tous les sites qui ne le sont pas encore.

## LES RESERVOIRS

**Il est urgent d'entreprendre un diagnostic approfondi du génie civil des ouvrages. Plusieurs réservoirs présentent des dégradations majeures qui remettent en cause à très court terme leur utilisation et la sécurité des personnels lors des opérations d'entretien. Cette situation a été présentée au COPIL de décembre 2020.**

### La sécurité des accès au site

**Sécuriser les sites dans le cadre du plan Vigipirate en équipant les sites de systèmes anti-intrusion raccordés à la Télésurveillance, et en clôturant tous les sites qui ne le sont pas encore.**

### Les canalisations

Les canalisations des chambres de vanne qui sont en acier devront être remplacées par de l'inox 316L ou du PEHD, du fait de leur vétusté. **C'est le cas sur l'ensemble du périmètre.**

### Les comptages

Les équipements de comptage doivent être développés pour permettre la quantification de tous les volumes entrants et sortants sur les adductions, les distributions et les trop-pleins. Ces dispositifs permettront de mieux évaluer les rendements.

### Les accès aux bâches

Les échelles intérieures sont corrodées et doivent être remplacées. Leur utilisation n'est pas envisageable lors des entretiens obligatoires des réservoirs alors qu'il n'existe aucun autre accès sécurisé.

Les échelles extérieures doivent être remplacées par des passerelles, elles sont inadaptées au travail en hauteur que nécessite l'entretien des réservoirs.

### Le revêtement intérieur des bâches

Compte tenu de l'âge des ouvrages, on peut observer la dégradation des bétons de finitions qui tapissent radiers et parois des ouvrages, les rendant ainsi plus vulnérables aux développements bactériens. Un diagnostic et un remplacement par des liners pourrait être envisagé.

### Réservoir Haut Malendure

- Remettre en état le Génie Civil (pertes d'eau importantes)
- Reprendre l'étanchéité de la cuve et du dôme.
- Réaliser une clôture.

En cours : créer une extension surpressée, pour favoriser l'alimentation en eau des riverains situés en amont du réservoir. Actuellement une quantité considérable de surpresseurs individuels est posée devant le réservoir. Leur alimentation électrique pose une question de sécurité pour les personnels appelés à intervenir à proximité du réservoir. Cet aspect vient encore renforcer le besoin de matérialiser le périmètre du site par une clôture.

### Réservoir Loquet

- Remettre en état le génie civil, notamment la fissure apparente de la chambre des vannes
- Reprendre l'étanchéité de la cuve et du dôme.
- Réaliser une clôture
- Créer un chemin d'accès pour les véhicules



### Réservoir Falaise

- Remettre en état le Génie Civil
- Reprendre l'étanchéité de la cuve et du dôme.
- Réaliser une clôture

### Réservoir Desmarais

- Réaliser une clôture à intégrer dans celle de la station
- Reprendre le génie civil extérieur
- Reprendre l'étanchéité de la cuve.
- Construire un mur de soutènement côté ouest (affouillement progressif du terrain, à craindre : déstabilisation du terrain et du réservoir de 700m<sup>3</sup>)
- **Modification de la chambre de manœuvre pour sécuriser l'accès à la cuve.**

### Réservoir de Beauregard

- Reprendre l'étanchéité de la cuve et du dôme.
- Réaliser une clôture et remettre en état le chemin d'accès véhicules
- Modifier la chambre de manœuvre pour sécuriser l'accès à la cuve.
- **Reprendre le génie civil extérieur. Le revêtement menace de tomber sur l'habitation à proximité.**



*Photo 1 dégradation du revêtement extérieur du réservoir de Beauregard à Bouillante :*

### Réservoir de l'enclos village

- Reprendre l'étanchéité de la cuve.
- Réaliser une clôture car le site commence à être utilisé comme dépôt d'ordures et de carcasses de Véhicules.
- Modifier de la chambre de manœuvre pour sécuriser l'accès à la cuve.

### Réservoir de crête village

- Réaliser une clôture
- Reprendre de l'Etanchéité de la cuve

### Réservoir de Morne Marigot

**La corrosion très avancée des canalisations risque sous peu de rendre inopérant l'ouvrage en créant des fuites importantes tant sur l'adduction qu'au niveau des passages des canalisations.**

### Réservoir de Belair

- Refaire la clôture du site



### Réservoir de Schœlcher

- La voirie est rendue impraticable par l'affaissement du talus.
- Le génie civil présente de nombreuses déficiences qu'il faut corriger



## LES RESEAUX

### Recommandations générales

- Développer la sectorisation sur l'ensemble du périmètre.
- Moderniser les appareils de régulations.
- Remplacer les réseaux en amiante ciment

Ces trois actions concourent à l'amélioration des rendements de réseaux. Notons qu'à la rédaction de ce rapport, le Conseil Départemental, par le biais du plan de sécurisation AEP, a d'ores et déjà mis en œuvre des préconisations de SAUR Guadeloupe qui aboutiront à améliorer les rendements et à réduire les interventions pour casses réseaux.

### Les réseaux de Bouillante

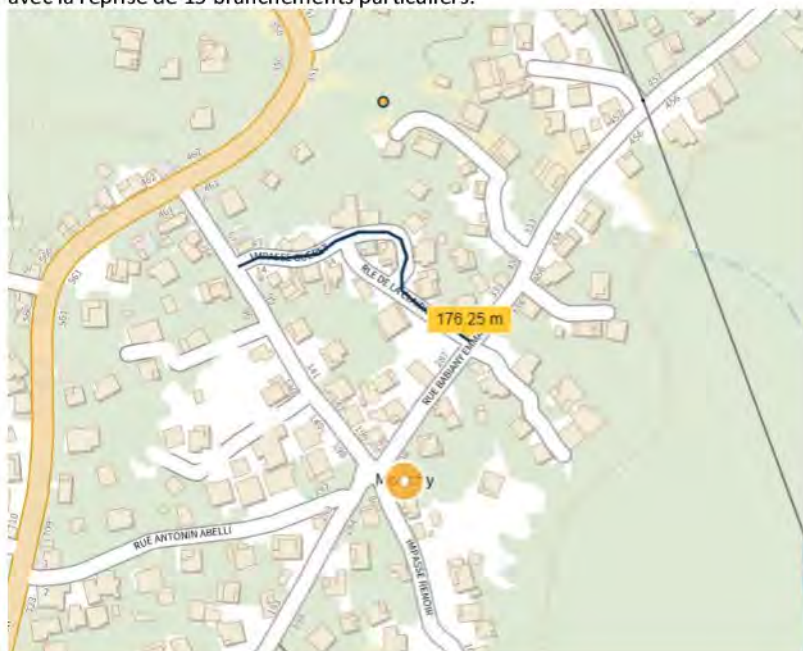
Les interconnexions débutées en 2012 ne sont toujours pas finalisées. Ces équipements sont essentiels pour que la ville de Bouillante puisse être secourue par les villes limitrophes.

#### Réseau de Monchy :

- Boucler le réseau Rue Absalon avec la RN2 : 1 012ml de Fonte DN 100mm et créer des antennes de PEHD DN 50 (241ml) avec la reprise d'environ 70 branchements particuliers.



- Boucler le réseau Impasse Gueret/rue de la Clairière avec la rue Babiany Emmanuel : 180 ml de PEHD DN 63mm avec la reprise de 15 branchements particuliers.





- Renouvellement 100 ml de conduite AC DN 60 en Fonte DN 100 et la reprise de 5 branchements route de Petit Anse



#### Réseau Matone

- Antenne impasse Feuillard 250 ml en PEDH DN 75mm avec la reprise de 15 branchements particuliers.

